

*Le site retenu pour la construction de nouveaux équipements publics pour la petite enfance et l'enfance est au point de convergence de la trame urbaine de Saint-Herblain et du vallon paysager qui structure le nouveau quartier de la Pelousière. Le site est en promontoire sur la première placette du nouveau quartier et sur le vallon à l'Est.*

*La grande qualité du quartier de la Pelousière repose sur la continuité d'espaces publics créés à travers la topographie du vallon qui dialoguent avec la trame bocagère conservée. Quelques éléments simples donnent à l'ensemble une identité forte entre urbanité et naturalité : placettes de béton, murets-bancs en ardoise, passerelle métallique, noue en herbe et gabions bordant les chemins.*

*Cette ambiance a fortement motivé les intentions de notre projet. L'idée génératrice du projet est de conforter la trace du vallon paysager au-delà de la placette à travers un parcours en creux marqué par les trois nouveaux équipements publics : groupe scolaire et accueil périscolaire, crèche et restaurant scolaire. Cet espace public au cœur du projet permet de créer une identité commune entre le paysage du nouveau quartier et ses futurs équipements. La continuité paysagère ouvre le dialogue entre l'école et son quartier.*

*Notre volonté est de respecter et de révéler l'écriture paysagère du nouveau quartier de la Pelousière aux lignes souples, mais franches, et d'instaurer avec elle un dialogue. Les volumes du groupe scolaire, de la crèche et du restaurant scolaire s'inscrivent dans un mouvement qui accompagne les courbes et la topographie du paysage. Ciselés et habillés de*

*tasseaux de bois dessinant un motif nuageux, ils émergent de l'horizon à travers le vallon paysager et les arbres en présence. Volumes et matières confèrent à la crèche et au groupe scolaire leurs statuts d'équipements publics dans le paysage du quartier.*